

Réforme des retraites :

La proposition de la Fondation Concorde

Janvier 2023

Réforme des retraites :

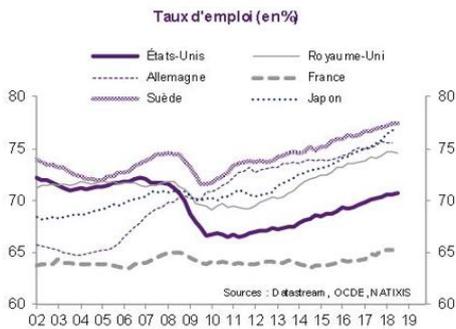
Pourquoi faut-il reculer l'âge ?

Nous préconisons d'abandonner la réforme des retraites par points qui a été mal comprise et suscite trop d'oppositions pour mener d'autres réformes à bien et de lui substituer une simple réforme paramétrique de recul de l'âge de la retraite.

C'est le levier le plus important par l'économie directe qu'il procure : 2 milliards € par trimestre de report de l'âge de départ pour les salariés du secteur privé et 0,7 milliard € pour le secteur public.

Le recul de l'âge de la retraite améliore fortement le taux d'emploi et procure, ce faisant, d'importantes recettes fiscales et sociales au moins 2 fois supérieures à l'économie réalisée.

Rappelons également que l'âge de départ en retraite était fixé à 65 ans jusqu'en 1981 alors que l'espérance de vie à la naissance n'était que de 74 ans contre 82,4 actuellement. Il faut tenir un langage de réalité à l'opinion : ce n'est pas l'État qui garantit les retraites, mais la prospérité de l'économie. Or la garantie des retraites et leur revalorisation sont conditionnées par l'augmentation du nombre d'actifs pour un retraité, le ratio étant tombé actuellement à 1,65 actif pour 1 retraité. Le taux d'emploi est la proportion de personnes disposant d'un emploi parmi celles en âge de travailler. C'est un indicateur dont on ne parle jamais, mais qui est beaucoup plus pertinent que le taux de chômage pour mesurer la capacité d'une société à fournir un emploi à ses membres.



Cette faiblesse de notre taux d'emploi résulte pour une part importante de la faible activité des seniors français.

Il est donc particulièrement intéressant d'analyser l'impact de l'activité des seniors sur le chômage des jeunes.

Est-ce que les seniors actifs prennent le travail des jeunes comme certains l'affirment ?

Nous avons réalisé une étude empirique en répartissant les pays de l'OCDE en trois groupes selon leur taux d'activité des 55-64 ans afin de comparer ces groupes en termes de chômage des jeunes et plus globalement de création de richesse.

Pays	Taux d'emploi (en %)	Pays	Taux d'emploi (en %)	Pays	Taux d'emploi (en %)
Allemagne	70,5	Etats-Unis	60,2	Turquie	30,5
Pays-Bas	70,8	Canada	60,6	Grèce	43,9
Danemark	71,4	Portugal	61,3	Luxembourg	44,1
Norvège	72,4	Irlande	61,4	Slovénie	50,2
Estonie	72,7	Australie	63,4	Pologne	50,7
Suisse	73,4	Royaume-Uni	66,6	Colombie	52,8
Nouvelle-Zélande	76,1	Corée	66,6	Belgique	53,4
Japon	76,8	Lituanie	66,8	Chili	53,5
Suède	77,8	Finlande	66,9	France	53,6
Islande	80,9	Israël	67,7	Italie	53,9
		République tchèque	68,2	Autriche	54,2
		Lettonie	68,6	Espagne	54,7

Pays dans lesquels plus de 70% des seniors occupent un emploi

Pays dans lesquels 60% à 70% des seniors occupent un emploi

Pays dans lesquels moins de 60% des seniors occupent un emploi

1^{ER} ENSEIGNEMENT :

Le travail des séniors crée l'emploi des jeunes :

Tranche des 55-64 ans	Taux de chômage moyen des jeunes
Taux d'emploi < 60 %	21,58 %
Taux d'emploi > 60 % et < 70 %	16,02 %
Taux d'emploi > 70 %	11,69 %

Le taux de chômage des jeunes est considérablement plus faible dans les pays où le taux d'emploi des séniors est élevé.

2^{ÈME} ENSEIGNEMENT :

Les pays où les séniors travaillent davantage bénéficient d'un niveau de vie très supérieur (76% de plus en moyenne pour les pays dans lesquels leur taux d'emploi est supérieur à 70%) :

Tranche des 55-64 ans	PIB moyen par tête en \$
Taux d'emploi < 60 %	30 090,13
Taux d'emploi > 60 % et < 70 %	41 234,13
Taux d'emploi > 70 %	53 348,82

Le travail constitue le meilleur moyen de créer la richesse et d'améliorer le niveau de vie.

Comment expliquer cette dynamique de l'emploi dans laquelle, en fait, le travail crée le travail ?

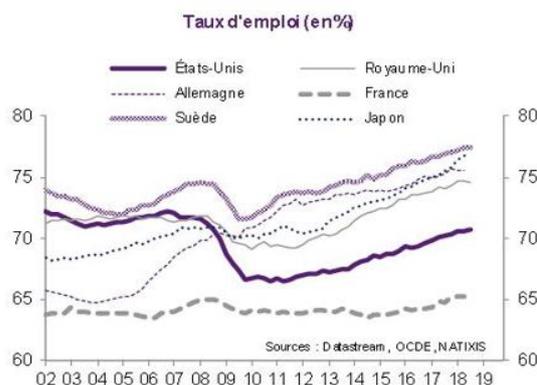
Lorsque moins de personnes travaillent, cela signifie que ceux qui travaillent doivent subvenir aux besoins des nombreuses personnes inactives de leur pays.

10 points de taux d'emploi en plus en Allemagne ou en Suède qu'en France signifie qu'il y a 15 % de travailleurs en moins dans l'hexagone. Une charge considérable repose ainsi sur les épaules de chaque travailleur français, qui doit financer les inactifs, mais également l'ensemble des dépenses de l'État et des administrations, qui pèsent davantage avec un nombre inférieur de travailleurs. Une charge qui se matérialise par le niveau d'impôts, de taxes, de charges sociales qui est le plus élevé de l'OCDE (organisme regroupant les pays développés). Et avec une conséquence : celui qui travaille ou qui produit en France ne récolte en fait qu'une partie de ses efforts.

Si l'on exprime les impôts (impôts et charges sociales) qui pèsent sur les entreprises en proportion du PIB, on constate une surtaxation record des entreprises françaises, qui s'élève à près de 7 % de PIB. C'est bien supérieur à la taxation allemande. En fait, les charges que leur impose l'État français (impôts, taxes et charges sociales) sont tout simplement supérieures de 60 % à celles des entreprises allemandes !

Du fait de cette surtaxation, les entreprises françaises sont moins prospères et donc moins aptes à créer des emplois. Notre pays se retrouve ainsi enfermé dans un cercle vicieux : le taux d'em-

ploi anormalement faible conduit à une pression fiscale très élevée pour financer le besoin de dépenses publiques, ainsi que l'inactivité, et la pression fiscale très élevée détériore la situation des entreprises françaises par l'augmentation du coût du travail et du capital, ce qui renforce la faiblesse du taux d'emploi, etc.



Briser ce cercle vicieux constitue le principal enjeu du prochain quinquennat. Il ne peut y avoir d'autre stratégie de redressement économique du pays que d'inciter au travail et à la production, de réduire les dépenses publiques (tout en améliorant leur efficacité) et d'affecter les marges de manœuvre ainsi dégagées à l'allègement des charges des entreprises.

Pour inciter au travail, il faut mener trois réformes cruciales, qui augmentent fortement la production et donc les recettes fiscales et sociales qui en découlent et qui, par ailleurs, génèrent des économies budgétaires directes.

- Reculer l'âge de la retraite d'un trimestre par an ;
- Réformer l'indemnisation du chômage pour inciter à la reprise du travail
- Fusionner les minimas sociaux dans une allocation sociale unique incitant le retour à l'emploi par sa transformation en un impôt négatif (qui permet de lisser les effets de seuil occasionnés par la perte des aides lors du retour à l'emploi).

Le report de l'âge légal de la retraite constitue un levier d'économie très important pour les comptes sociaux. Reporter l'âge de la retraite à 65 ans (c'est-à-dire l'aligner sur les autres pays européens) permettrait d'économiser directement 20 milliards € sur les comptes sociaux et générerait plus de 40 milliards d'euros de recettes fiscales et sociales supplémentaires.

Le relèvement de l'âge légal de départ à la retraite entraîne en effet mécaniquement une forte augmentation du taux d'emploi comme le montre l'impact du relèvement de l'âge légal à 62 ans qui a été mené en 2010 : entre 2007 et 2017, le taux d'emploi des 50-64 ans a crû de 8,1% contre seulement 0,9% pour l'ensemble de la population. Ainsi, les 50-64 ans représentent 29,3% des personnes ayant un emploi en 2017 contre 23,8% en 2007.

Cela représente 1,6 million d'emplois supplémentaires qui, selon l'hypothèse d'un PIB moyen par travailleur de 80 000 €, ont généré plus de 30 milliards € de recettes fiscales et sociales, soit 3 fois plus que l'économie sur les comptes sociaux qui est évaluée à 9 milliards €.

L'analyse des données de l'OCDE montre que la fixation de l'âge légal de la retraite améliore fortement le taux d'emploi :

Tranche des 55-64 ans	Age légal moyen de départ à la retraite
Taux d'emploi < 60 %	63,93
Taux d'emploi > 60 % et < 70 %	64,46
Taux d'emploi > 70 %	65,10

Un âge légal retardé amène en effet probablement les entreprises à mieux intégrer la problématique du travail des séniors dans leur gestion des ressources humaines.

Michel Rousseau et Jonas Haddad,
Coprésidents de la Fondation Concorde

